

## LE CANADIEN

Publié mensuellement, en Anglais et en Français, à London, Ont., dans les intérêts de

L'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

Et envoyé par la poste aux membres le ou vers le 10 de chaque mois.

Les membres sont invités à nous envoyer des nouvelles ou informations dont l'Association pourra bénéficier. Toutes communications sur des sujets d'intérêt pour les membres de l'A. C. B. M., seront reçues avec plaisir, mais toutes lettres anonymes et toutes autres lettres que leérant jugera ne pas être dans l'intérêt de l'Association ne seront pas publiées.

Les correspondants voudront bien se rappeler que le copie doit nous parvenir pas plus tard que le 10 du mois, pour être publiée dans le numéro du mois suivant. L'espace étant limité, on voudra bien être concis. Adressez toutes communications à

S. R. BROWN,  
Editeur et Gérant  
Bloc Coote, Rue Dundas,  
London, Ont.

LONDON, NOVEMBRE, 1904.

## Remises d'Argent au Grand Secrétaire.

On nous a fait la question suivante. Quel officier de la succursale a le devoir de faire remise de l'argent des cotisations au Grand Secrétaire ?

C'est le Trésorier. Voyez la clause 10 de la constitution ; et toutes remises devraient être faites par traite, chèque marqué accepté et au pair, mandat de poste ou d'express.

## Certificats de Naissance.

La Clause 145<sup>eme</sup> de notre constitution dit :—

"Les Succursales exigeront de l'aspirant dans tous les cas une déclaration conforme à la loi, au sujet de son âge ou la production d'un certificat de naissance et cette déclaration ou ce certificat de naissance sera envoyé au Grand Secrétaire par le Secrétaire Archiviste de la Succursale, avec la demande d'admission, lorsque l'aspirant sera initié."

Plusieurs de nos succursales semblent ne payer aucune attention à ce règlement très important de notre association ; et cette négligence est cause qu'un grand nombre de membres ne reçoivent pas de polices, et peut causer beaucoup de trouble à l'avenir. Nous ne pouvons comprendre pourquoi les officiers d'aucune succursale violeraient notre constitution en permettant qu'un aspirant, qui n'a pas fourni cette preuve d'âge, soit ballotté et initié. Ils n'ont pas plus le droit de violer cette clause que toute autre clause de la constitution.

## Elections Annuelles.

Les élections générales annuelles des officiers des succursales se feront à la première assemblée des succursales en Décembre.

L'élection des représentants et de leurs substitués à la prochaine convention du Grand Conseil n'aura pas lieu avant l'élection générale en Décembre, 1900.

Nous attirons l'attention de nos membres sur les clauses 163, 166, 167, 168 et 169.

Nous avons l'espoir qu'on fera aussi peu de changements que possible dans les charges des Secrétaires Archivistes, des Secrétaires Financiers et des Trésoriers. Ça prend un temps considérable pour devenir versé dans les devoirs de ces charges, et là où nous avons de bons hommes compétents remplissant actuellement ces positions, il serait certainement judicieux de tacher de les garder là. Les incompetents et nous en avons quelques uns il n'y a pas à en douter et ceux qui sont de mauvaise volonté ne devraient pas être retenus en charge.

## Nominations Annuelles des Officiers des Succursales.

Les nominations des officiers des succursales se feront à la dernière assemblée régulière des succursales en Novembre.

L'officier qui présidera ne déclarera pas les nominations terminées, pour aucune charge, avant que chaque membre présent et en règle, qui le désirera, ait mis une personne ou des personnes en nomination pour chaque charge à remplir.

Un membre dûment qualifié peut être mis en nomination, bien qu'absent de l'assemblée.

Tout membre en règle d'une succursale sera éligible à une charge, sauf celle de Président qui doit être remplie par un chancelier, ou par un officier qui a servi durant un terme complet, ou qui remplit une charge élective au temps de la nomination. Ceci ne s'applique pas à la charge de Président à la formation d'une nouvelle succursale.

Aucunes nominations ne seront faites au moment de l'élection, à moins que tous les candidats choisis ne déclinent la nomination.

Chaque membre qui accepte la nomination à une charge particulière devrait avoir le bon vouloir de se conformer à tous les règlements de notre constitution concernant cette charge, s'il est élu.

## Membres qui ont Renoncé, ont été Constitutionnellement Expulés, etc.

En cherchant des nouveaux membres pour notre Association il paraît qu'on perd tout à fait de vue ceux qui, (lorsqu'ils étaient membres par négligence ou faute de moyens, ont cessé d'être membres en vertu de la constitution.

Comme pendant les quatre ou cinq années passées ceux-ci se comptent par plusieurs centaines, et comme ils comprennent parfaitement notre Association et ses opérations, etc., nous engageons fortement nos membres à parcourir avec soin leur livre de rôle et faire un effort pour les ramener au vieux foyer. Particulièrement est-ce le cas pour les plus jeunes sujets, dont plusieurs, nous le savons, prendraient avec plaisir la question en considéra-

tion s'ils étaient approchés convenablement par quelque membre zélé.

Une autre question qui prétendrait beaucoup de critique injuste, serait pour chaque membre, après avoir lu cet article, de se procurer un état, pris dans le Grand Livre du Secrétaire Financier, de chaque piastre payée pour cotisations chaque année et de faire la moyenne générale du coût par \$1,000. Ceci, nous en sommes sûrs, les convaincrat que l'A. C. B. M. est encore ce qu'elle a toujours réclamé être : la plus sûre, la moins coûteuse et la meilleure. Ce dont il est réellement besoin c'est plus de travail par les membres individuellement. Maintenant, frères, laissez nous voir quelles sont les succursales qui vont nous donner l'accroissement.

## L'Assemblée de Kingston.

Nous demanderions à tous les lecteurs du CANADIEN de lire avec soin le compte rendu de l'assemblée de Kingston, qui paraît dans une autre colonne. En dehors de notre convention propre aucune assemblée n'a été tenue d'une importance plus grande pour l'A. C. B. M. Le discours de notre Grand Président, puissant et à point comme toujours, ne manque jamais de produire un important effet sur ses auditeurs—effet toujours productif de bien. Pour tous ses efforts tendant à stimuler l'enthousiasme de nos membres et à amener des recrues dans nos rangs, le Grand Président mérite l'amour de chaque membre de l'association. Mais c'est dans le fait que deux Princes de l'Eglise—l'un le jour même de sa consécration, et l'autre après avoir prononcé le sermon de la circonstance—ont pensé si hautement de notre association au point de visiter l'assemblée, de l'adresser et de donner à l'association leur bénédiction et leur encouragement que l'assemblée de Kingston restera l'une des plus mémorables. A aucune autre association pareille faveur n'a été accordée. Soyons reconnaissants à ces deux ministres prêts de cette grande reconnaissance. Prouvons nous dignes de leur estimation et de leur confiance. Que leurs paroles d'amour et d'encouragement tombent au fonds de nos cœurs, et que chaque membre de l'A. C. B. M. profite de l'occasion pour marcher de l'avant et faire son devoir. Le sol est prêt pour le labour, et chaque membre devrait se faire travailler. Aux deux distingués Archevêques l'association offre ses remerciements les plus cordiaux. La journée, un jour de joie, et aussi de responsabilité pour eux, a été un jour d'une plus grande joie même, et aussi d'une plus grande responsabilité pour nous comme association. Puisse nous être à jamais dignes de cette confiance et du dépôt confié à nos soins. Et que dieu les bénisse et les conduise à jamais, telle est la prière sincère de chaque membre de l'A. C. B. M.

## LA CONSECRATION DE SA GRAND-UR MGR C H GAUTHIER.

Et l'Assemblée de l'A. C. B. M. à Kingston Ont.

Un événement d'une importance et d'une signification des plus grandes pour l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle a eut lieu à Kingston, Ont., le 18 octobre, le jour de la consécration de Sa Grandeur Mgr. C. H. Gauthier, au siège archiepiscopal de Kingston. La succursale No. 3, de Kingston, et les Grands Officiers de l'Association résidents en cette ville, messieurs Behau et Dr. Ryan, concoururent l'idée de tenir une grande réception publique ce jour là. En conséquence, des arrangements furent faits, des comités furent nommés et des invitations envoyées à toutes les succursales du centre d'Ontario. De concert avec M. R. V. Stanton, de Smith's Falls, on s'assura des prix d'excursion pour tous ceux d'entre les membres de l'A. C. B. M. et leurs amis qui avaient l'intention d'être présents. Des invitations furent faites aux Grands Officiers et aux membres marquant de l'A. C. B. M. par tout le Canada. Le splendide corps de musique du 1<sup>er</sup> Bataillon fut engagé pour la circonstance. L'assemblée ouvrit à 8 heures dans le Grand Opera House. Chaque siège fut rempli, même les passages. Il y avait bien deux mille personnes présentes et des centaines malheureusement se virent refuser l'admission faute d'a commodation. Le Médecin Examineur en Chef, Dr. Ryan, occupait le fauteuil et ceux de nos délégués qui ont assisté aux conventions d'Ottawa et de Québec purent apprécier sa capacité comme président de l'assemblée. Sur l'estrade avec le président se trouvaient : Sa Grandeur Mgr. C. H. Gauthier, Archevêque de Kingston ; Sa Grandeur Mgr. C. O'Brien, Archevêque d'Halifax, Grand Avisleur Spirituel de l'A. C. B. M., plusieurs Rév. Messieurs du clergé ; l'Hon. M. F. Hackett, Grand Président ; le Grand Syndic J. J. Behau ; Sir William Hingston, de Montréal ; M. J. F. Quinn, M. P. de Montréal ; F. R. Latchford, Grand Solliciteur de l'A. C. B. M. et plusieurs autres. Le Dr. Ryan expliqua en peu de mots le but de l'assemblée. C'était le désir de l'Association de se réunir à l'occasion de la consécration de leur bien-aimé frère Mgr. l'Archevêque Gauthier, à la dignité de sa haute charge et de donner aux membres présents une opportunité de l'entendre et de le rencontrer en ce jour important de sa consécration. Ils ne se rappelaient pas moins de rencontrer et d'entendre le distingué Archevêque d'Halifax, Mgr. C. O'Brien, qui avait honoré l'Association en en devenant la tête spirituelle. Et tous seraient aussi heureux de rencontrer encore leur populaire Grand Président et d'écouter sa fervente défense de sa noble Association l'A. C. B. M. Le président appela alors Mr. Jas. Coyle, président de la succursale No. 3, pour lire une adresse de bienvenue au Grand Président.

Le Grand Président, en se levant pour répondre à l'adresse, fut reçu au milieu d'applaudissements prolongés. Son discours fut un effort oratoire jusqu'au bout, et fit une grande impression sur la vaste audience.

Mr. Hackett reçut une véritable ovation en prenant son siège.

Le Dr. Ryan s'avança ensuite, disant : Nous nous réjouissons d'avoir avec nous aujourd'hui notre frère, Sa Grandeur Mgr. C. H. Gauthier, à qui il a plu en ce jour important de sa vie